

Solidaires en action ^{N° 117}

Le 25 novembre 2014

Précarité, chômage : y'en a assez !

Le gouvernement Hollande/Valls poursuit méthodiquement sa politique libérale, main dans la main avec le MEDEF. **Après le pacte de responsabilité, la loi dite d'activité du ministre de l'économie Emmanuel Macron poursuit le travail de sape des acquis sociaux pendant que le taux de chômage augmente et que les vagues de licenciements se succèdent.**

Non seulement le gouvernement octroie des largesses au patronat, mais en plus il ne s'attaque pas résolument au scandale des 60 à 80 milliards de la fraude et de l'évasion fiscale. Les patrons encaissent l'argent public et les actionnaires des entreprises du CAC 40 reçoivent 40 milliards en 2013 !

Nous ne voulons plus de cette société où le salaire moyen des patrons du CAC 40 est de 2,25 millions d'euros pendant que 10 millions de personnes vivent avec moins de 977 euros par mois !

Nous avons assez de l'arrogance du MEDEF qui en demande toujours plus. Les régressions sociales de la nouvelle convention Unedic ne lui suffisent pas, il exige d'aller encore plus loin et trouve une oreille attentive au gouvernement pour une baisse de la durée et du montant des allocations chômage.

Seules de fortes mobilisations pourront imposer au gouvernement et au MEDEF une autre politique !

Le 6 décembre, dans différentes villes de France, salarié-es, chômeurs/euses et précaires, nous serons ensemble dans la rue !

Blocus du Conseil européen le 19 décembre à Bruxelles

Les membres du Conseil européen se réunissent à Bruxelles les 18 et 19 décembre. C'est la réunion des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays membres de l'Union européenne (UE), de son président et du président de la Commission européenne

Une fois de plus, lors des réunions plénières, des commissions et des discussions « non officielles », il s'agira de décider comment servir au mieux les intérêts des capitalistes,

- ◆ comment imposer l'austérité aux peuples pour que les actionnaires, rentiers et banquiers puissent continuer à s'enrichir,
- ◆ comment entretenir et créer des inégalités au sein de notre classe sociale afin de tenter de nous diviser,
- ◆ comment réduire nos droits individuels et collectifs,
- ◆ comment appuyer les politiques réactionnaires, etc.

Que tout cela aboutisse à un désastre humain et environnemental n'est pas leur souci ! Le bien-être collectif et l'avenir de la planète ne sont pas leurs préoccupations.

◆ **Le syndicalisme a pour rôle de défendre les intérêts immédiats des travailleurs et des travailleuses.** *Ils sont opposés à ceux du patronat et de celles et ceux qui le servent, tels les membres du Conseil européen.*

◆ **Le syndicalisme a aussi pour tâche de construire les rapports de forces permettant une rupture avec le capitalisme pour aller vers une société autogestionnaire.** *C'est l'inverse de ce qu'ils et elles organisent lors des réunions comme celle de Bruxelles mi-décembre.*

Le 19 décembre, nous serons à Bruxelles avec les organisations syndicales et autres mouvements sociaux qui refusent les diktats des institutions capitalistes dont la « troïka » (Union européenne et son Conseil européen, Fonds Monétaire International, Banque Centrale Européenne).

Nous continuons le travail d'information et d'explications sur leurs projets (par exemple les accords de « libre-échange » des marchandises – tel que le projet d'accord Union Européenne – Etats Unis - pour renforcer l'exploitation des travailleurs et travailleuses, les accords anti-immigration qui condamnent à mort des millions d'êtres humains), nous organisons des mobilisations pour marquer notre résistance, pour gagner sur nos revendications, pour montrer qu'une autre organisation de la société est possible.

Les organisations du Réseau européen des syndicats alternatifs et de base seront présentes à Bruxelles le 19 décembre, contre celles et ceux qui gouvernent et imposent les choix des capitalistes !

Motion adoptée par les organisations présentes lors de la réunion du Réseau européen des syndicats alternatifs et de base des 15 et 16 novembre à Toulouse.

Enseignement supérieur et recherche : action le 11 décembre

Les représentant-es des différents acteurs du système d'enseignement et de recherche (notamment la CGT, SUD Education, SUD Recherche EPST, FSU, Sgen CFDT, Sciences en marche, le Comité de pilotage des Directeurs d'Unité, le collectif des précaires de l'ESR...se sont réuni-es le 5 novembre.

Ils ont constaté ensemble la **dégradation continue des conditions de fonctionnement de l'ESR, qu'il s'agisse des étudiant-es, des personnels techniques et administratifs des universités et des organismes, des enseignant-es chercheurs/euses et des chercheurs/euses, touchés par la précarité des jeunes et moins jeunes collègues, des budgets insuffisants et inappropriés, des carrières bloquées, des conditions de travail, d'études et de vie dégradées.**

Ces difficultés sont niées par le gouvernement qui se refuse, au motif de la priorité accordée à la réduction du secteur public, à mettre en œuvre une politique ambitieuse d'enseignement supérieur et de recherche. La soi-disant « sanctuarisation » du budget de l'ESR, qui masque une lente érosion, rend de plus en plus difficile l'accomplissement de nos missions : la création, la diffusion des connaissances et la formation des jeunes, missions pourtant indispensables à l'avenir culturel, démocratique et économique de notre société.

Les organisations et représentant-es des instances appellent donc l'ensemble des acteurs de l'ESR – personnels permanents, précaires et étudiant-es – à se mobiliser dans la durée.

La prochaine action d'envergure sera la journée nationale d'action organisée le 11 décembre à Paris et en région : assemblées générales réunissant étudiant-es et personnels statutaires ou contractuels le matin, suivies de manifestations.

Un appel a également été lancé à se rassembler au Secrétariat d'état à l'Enseignement Supérieur et la Recherche, rue Descartes à Paris le 24 novembre, à l'occasion de la tenue du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) et à organiser, dans chaque université, à l'occasion du vote du budget par le Conseil d'Administration, des rassemblements et des assemblées générales pour informer les collègues de la réalité des difficultés rencontrées et réfléchir ensemble aux moyens d'obliger le gouvernement à prendre les mesures nécessaires.

Commerce : augmenter les salaires, pas les horaires

Le ministre Macron vient de déposer son **projet de loi relatif à l'extension des horaires d'ouverture des commerces**. Ce projet, dicté par les patrons des grandes enseignes, contient des régressions sans précédent, et notamment :

- ◆ le nombre annuel d'ouvertures dominicales autorisées passerait de 5 à 12 (5 minimum au lieu de 5 maximum),
- ◆ des « zones touristiques de dimension internationale » seraient créées, une définition qui veut dire tout et n'importe quoi ; elles viendraient s'ajouter aux zones touristiques actuelles. Le travail de nuit, aujourd'hui interdit par la loi, y serait autorisé jusqu'à minuit et ce, au mépris de notre santé,
- ◆ les commerces dans les gares pourront ouvrir chaque dimanche.

Une fois cette étape franchie, la prochaine ne pourra être que de nous faire travailler 24 h sur 24 h et 7 jours sur 7 !

En plus, aucune compensation n'est prévue pour les établissements de moins de 20 salarié-es. Pour les autres, le montant de la majoration sera renvoyé à des accords. **Et qui peut croire qu'une fois généralisés, le travail du dimanche et de nuit seront mieux payés que d'autres moments de la journée ou de la semaine ?**

Ce texte sera présenté au Conseil des Ministres courant décembre : **ensemble, nous pouvons stopper cette mécanique infernale !**

Après le succès de la mobilisation du 21 novembre qui a réuni 2000 manifestant-es, le Clic-P (Comité de liaison intersyndical du commerce de Paris), dont est membre SUD Commerce appelle les salarié-es du commerce, du nettoyage, de la sécurité et de la démonstration, **à nouveau à faire grève et à manifester à Paris mardi 16 décembre.**

14 novembre : occupation du siège de l'OCDE

Le 14 novembre était organisée une journée européenne d'action pour les droits des chômeurs et chômeuses (un appel à une grève sociale partie d'Italie). A Paris, des chômeurs/euses, précaires, intermittent-es, militant-es de la CIP, d'AC !, de SUD emploi, du SNU FSU, de la CGT Intérim... ont décidé d'occuper le siège de l'OCDE car c'est dans ce cadre que se fabriquent les politiques libérales et néolibérales. **L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques a pour maîtres mots la privatisation des services publics, la flexibilisation du travail et la précarisation de l'emploi.**

Après l'occupation de plusieurs directions de Pôle Emploi et du siège de l'Unedic, après l'interpellation du ministre du travail, cette action dans les locaux de l'OCDE visait à faire passer un message clair : Nous n'attendons rien des prêtres du libéralisme. Nous espérons simplement par ce geste montrer qu'**il est possible de venir vous chercher jusque dans vos églises. Et inciter ainsi tous ceux et celles qui subissent votre loi à se rassembler pour enfin renverser votre triste divinité, le marché.**

Fonction publique : le 18 novembre était une première étape

Le 18 novembre, journée d'action dans la Fonction publique, **de nombreux rassemblements et actions d'interpellation des élu-es ont eu lieu dans les départements, à l'appel de Solidaires, de la CGT, de la FSU, et de la FAFP.**

A Paris, ni les représentant-es siégeant à l'Assemblée Nationale, ni le président de la commission des Finances, n'ont jugé utile de recevoir les fédérations de fonctionnaires, qui avaient demandé depuis plusieurs semaines une audience.

Pendant le rassemblement des fonctionnaires devant l'Assemblée Nationale, s'est déroulée une manifestation de la Convergence des Hôpitaux en Lutte de Montparnasse à Invalides, la préfecture de police ayant refusé aux hospitaliers de rejoindre le rassemblement à l'Assemblée Nationale...

Outre le blocage des salaires, la réduction des dépenses publiques impacte fortement le fonctionnement des services publics par les suppressions d'emplois dans les secteurs « non prioritaires » et la baisse des crédits.

Les réformes de tous ordres, qui poursuivent une logique unique d'économies budgétaires, remettent en cause le service public, avec à la clef des conditions de travail dégradées. Face aux attaques subies, les fonctionnaires ne pouvaient rester l'arme au pied. La journée du 18 novembre est une **première étape** dans la mobilisation, une réunion de l'intersyndicale Fonction publique se tiendra au mois de janvier pour organiser les suites.

Le 17 janvier 2015 : le droit d'avorter aura 40 ans...

Le droit d'arrêter une grossesse dans des conditions décentes fut le long combat de millions de femmes. Il aboutit en France en 1975, il y a 40 ans, quand la ministre de la Santé, Simone Veil, affronte au parlement son propre camp politique pour faire voter la dépénalisation de l'avortement. Avant la « loi Veil », les femmes avortaient clandestinement, dans des conditions barbares, y laissant parfois la vie.

En France, la lutte pour la liberté d'avorter est menée par le mouvement de libération des femmes à partir de 1970 et le mouvement Choisir fondé en 1971 par Gisèle Halimi et Simone de Beauvoir. La même année, le « Manifeste des 343 » paraît dans le Nouvel Obs. Le procès de Bobigny (1972) est déterminant pour ce combat. Des gynécologues -« Manifeste des 331 » en 1973- revendiquent avoir pratiqué des avortements. La même année voit la création du Mouvement pour la Libération de l'Avortement et la Contraception et l'ouverture de cliniques d'IVG par le Mouvement Français pour le Planning Familial. Remboursé depuis 1982, l'avortement est un droit fragile. Ainsi, les lobbies anti-IVG, la fermeture de nombreux établissements pratiquant les IVG, le manque de moyens font qu'avorter est, encore aujourd'hui, un parcours difficile.

Les mouvements féministes préparent actuellement une mobilisation pour ces 40 ans (le week-end du 17 janvier, avec manifestation nationale à Paris), en réponse notamment aux réactionnaires qui ont pris la rue ces derniers mois, contre l'égalité des droits, mais aussi en réponse aux politiques d'austérité qui mettent en danger ces droits.

PSA : non au nouveau plan de licenciement

L'Union Syndicale Solidaires Industrie avait prévenu dès 2012 : **la fermeture de l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois (93), avec des milliers de licenciements à la clé, ne serait que le début de la série et devait être combattue avec la plus grande vigueur par les syndicats et les travailleurs/euses, si l'on voulait stopper les licenciements de masse dans le groupe.**

Ces prévisions sont malheureusement confirmées. Le 24 novembre, les représentants syndicaux se sont vus présenter un nouveau plan de licenciement de 3.450 personnes, «pour être plus compétitif.»

Cette annonce est bien sûr enrobée des habituelles promesses de «limiter la casse» et de reclasser la plupart des travailleurs/euses. Mais on sait depuis la fermeture de l'usine d'Aulnay qu'aucun crédit ne doit être accordé aux engagements de la direction du groupe : la grande majorité du personnel licencié a rejoint Pôle Emploi avec de maigres indemnités, et les sous-traitants ont eux aussi supprimé des emplois par centaines.

Les salarié-es de PSA doivent maintenant comprendre qu'ils sont victimes d'un jeu de dupes. Quels nouveaux sacrifices, quelles nouvelles promesses aujourd'hui au nom de la «compétitivité», qui seront trahies demain ? Pour mieux faire passer la pilule, PSA annonce qu'il va «miser sur les jeunes» et engager 2.000 contrats d'alternance. Or, les contrats d'alternance, on sait ce que c'est : des salarié-es temporaires, sans droits, sans protection, corvéables à merci, sans promesse d'embauche... et de l'argent versé par l'Etat à l'employeur. Les capitalistes n'en ont jamais assez et n'en finissent pas de précariser les travailleurs/euses !

Aujourd'hui, **les salarié-es de PSA mais aussi tous ceux et toutes celles de l'industrie automobile et leurs sous-traitants doivent réagir avec fermeté, construire le rapport de force et la mobilisation indispensables pour stopper cette hémorragie.**

Parce que les capitalistes nous coûtent trop cher en argent et en emplois, parce qu'elle refuse cette fatalité et qu'elle croit possible d'inverser la tendance, l'Union Syndicale Solidaires Industrie s'engagera dans cette lutte partout où elle le pourra.

Les Moulins Maurel, c'est quoi ?

C'est un patrimoine industriel entré dans l'histoire en 1860, produisant quotidiennement 500 tonnes de farine et autant de semoule. Une production qui représente 10 000 containers par an pour le port de Marseille.

C'est un **site industriel mis à mort** lorsque le groupe Nutrixo, un des plus grand groupe de l'agro-alimentaire, a racheté les Grands Moulins Maurel à Panzani en 2008 en supprimant, 3 ans plus tard, la production de farine et son contrat de cinq ans avec Panzani pour la production de 55 000 tonnes par an de semoule avant de donner le coup de poignard final : la fermeture du site de la Valentine fin novembre 2013.

C'est une entreprise dont l'Etat actionnaire à hauteur de 11 % est aux abonnés absents malgré les multiples promesses de l'ex-ministre Montebourg et du président Hollande. Une entreprise qui a aujourd'hui un repreneur dont Nutrixo ne veut pas entendre parler.

Les moulins Maurel c'est aussi un site de 16 000 m² dans une Zone d'Activité dynamique (La Valentine) sur lequel de nombreux spéculateurs sont déjà à l'affût.

Mais les Moulins Maurel c'est aussi, et surtout, des salarié-es qui depuis un an se battent pour la sauvegarde de leur site, qu'ils occupent 24h sur 24. Chassé-es plusieurs fois par les milices privées de Nutrixo et les milices d'Etat (CRS), les salarié-es ont chaque fois récupéré leur usine.



Aujourd'hui, **les Moulins Maurel, par l'exemplarité de leur combat, deviennent dans les Bouches-du-Rhône, à l'instar des Fralibs, le symbole de la lutte des classes.** Un lieu de convergence des luttes où régulièrement le monde du travail vient soutenir les occupations : Centrale de Gardanne, Filpac, Fralib, le Port autonome, la SNCM, Air France, GCM, les hospitaliers, Carrefour Market, Casino la Valentine, Comité chômeurs, retraités, territoriaux, Arkema, les activités postales et de télécommunications, les enseignants ...

Les Moulins Maurel c'est aussi l'exemple d'une **lutte unitaire**, soutenue par le collectif des Bouches-du-Rhône créé le 18 janvier 2014 autour des travailleuses et travailleurs en lutte. Un collectif large qui regroupe aujourd'hui 18 organisations syndicales (CGT, FSU, Solidaires, UNEF), politiques (Front de Gauche, NPA, Résistez, Ballon Rouge) et associatives (ATTAC, Mutuelles, Mouvement pour la Paix, etc.).

Les capitalistes nous coûtent cher mais le monde du travail doit avoir conscience qu'en se rassemblant, en se mobilisant, en luttant, il peut stopper ces régressions sociales et gagner une autre répartition des richesses. Les luttes sur le département témoignent de sa capacité d'être une véritable force de propositions donnant des perspectives aux salarié-es., comme aux Moulins Maurel.

Pour cela, Solidaires 13 entend poursuivre sa démarche de convergence des luttes. Notre Union syndicale continuera, avec les forces progressistes, à élever le mouvement social afin de changer la donne et gagner. Nous ne lâcherons rien !

Nice matin, c'est gagné !

Les salarié-es de Nice Matin ont gagné ! **Le tribunal de commerce de Nice a retenu la candidature de la coopérative des salarié-es de Nice-Matin/Var-Matin pour la reprise de leur groupe déficitaire**, optant pour le scénario qui préserve le plus grand nombre d'emplois et qui se fonde sur une vraie stratégie solidaire et pérenne pour une information de qualité et de proximité tournée vers l'avenir.

Le Syndicat National des Journalistes (SNJ), première organisation de la profession, se réjouit de cette décision qui permet un avenir au quotidien, après cinq années catastrophiques d'errements du groupe GHM en perte. Il félicite celles et ceux qui y ont contribué et plus particulièrement les élus SNJ à l'initiative de ce beau projet.

Puisse cette première SCIC (**société coopérative d'intérêt collectif**) être le signe d'un renouveau dans la presse, régionale ou autre. Le SNJ, qui travaille sur les possibilités d'entreprises de presse à but non lucratif, salue cette belle réussite qui montre bien **que les journalistes peuvent se donner les moyens de prendre leur destin en main.**

Le fort soutien des citoyen-nes à ce projet de reprise par les salarié-es, à travers une opération de contribution participative, montre assez que les rédactions peuvent compter sur leurs lecteurs/trices.

Bulletin juridique, un outil pour faire respecter nos droits !

Paraissant une dizaine de fois par an, **le Bulletin juridique de Solidaires fait le point sur les nouveautés législatives et les jurisprudences concernant le droit du travail ou le droit syndical**, dans un langage accessible à toutes et tous, disponible sur le site de Solidaires (<http://www.solidaires.org/article49455.html>). Un index thématique vient d'être également mis en ligne.